



ATELIER DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DES FORCES DE POLICE NATIONALE DU GABON SUR LA CRIMINALITE ORGANISEE

TRAFIC DE DROGUES ET DE STUPEFIANTS • BLANCHIMENT DE CAPITAUX • CYBERCRIMINALITE • TERRORISME

16-20 avril 2018, Commandement en Chef des Forces de Police Nationale, Libreville – Gabon

Remarques introductives

Par : Norbert N. Ouendji

Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique/UNOCA

Madame la Secrétaire générale du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local,

Madame l'Ambassadeur, Directrice de l'Administration consulaire du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger,

M. le représentant de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC),

M. le Commandant en Chef en Second des Forces de police nationale chargé des Unités opérationnelles et de la Logistique,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités,

Chères participantes,

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous revenons au Commandement en chef des Forces de police nationale du Gabon, près de deux mois après un événement similaire qui nous avait réuni ici du 19 au 23 février 2018 : l'atelier de formation et de sensibilisation de 33 fonctionnaires de police en matière de « protection des droits humains dans le cadre du processus judiciaire et de la gestion démocratique des foules ».

Le présent atelier sur la criminalité organisée est la deuxième séquence d'un important projet en quatre phases développé par le Gouvernement gabonais et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Le renforcement des capacités des institutions nationales chargées de la prévention de la violence, et des questions du maintien de la loi et de l'ordre est en effet une composante essentielle du mandat de l'UNOCA. Il est aussi une des priorités du Chef de ce Bureau, M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

L'UNOCA assiste notamment les Etats de la sous-région dans leurs efforts visant à combattre et à prévenir les violences armées et le terrorisme ; le braconnage et le trafic illicite des espèces sauvages ; le trafic des drogues et des stupéfiants ; la prolifération des armes légères et de petit calibre ; etc.

A cet égard, il convient de rappeler, entre autres, que l'UNOCA a facilité tous les travaux qui ont conduit à l'élaboration de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Ce document précieux a été adopté en novembre 2015 à Libreville lors de la 41^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) - dont l'UNOCA assure le Secrétariat. Nous nous

réjouissons, une fois de plus, que le Conseil des Ministres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) l'ait endossé lors de sa 5^{ème} Session ordinaire tenue du 3 au 4 mars 2018 dans la capitale gabonaise.

L'UNOCA continuera de travailler en étroite collaboration avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) pour accompagner, le moment venu, la mise en œuvre de cette stratégie régionale qui, il faut le souligner, est inspirée de la stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies de 2006.

A ce stade, il est important de préciser que le soutien de l'UNOCA à l'activité qui nous rassemble aujourd'hui est conforme à l'Objectif 16 des ODD (Objectifs de développement durable), qui encourage, dans le cadre de la coopération internationale, l'appui aux « institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement ».

L'UNOCA est heureux de noter que les personnes-ressources qui interviendront dans cet atelier sont issues des institutions engagées dans la définition et la mise en œuvre des politiques nationales et régionales dans ces différents domaines. Outre les spécialistes en poste au sein des Forces de police gabonaises, les participants bénéficieront en effet de l'expérience des experts de la CEEAC, du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique centrale (GABAC) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Nous sommes persuadés que cette formation contribuera au renforcement de l'efficacité des Forces de police gabonaises en vue d'une réponse toujours plus efficiente aux multiples défis de sécurité, nationale et transfrontalière, auxquelles ces Forces sont confrontées.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore notre propos, permettez-nous d'adresser nos remerciements sincères à la hiérarchie des Forces de Police nationale, qui n'a ménagé aucun effort pour faciliter la tenue de cette activité conjointe.

Nous saisissons également cette occasion pour saluer de nouveau la coopération fructueuse entre cette institution et l'UNOCA. Nous apprécions à sa juste valeur la collaboration dynamique avec la Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale Police de l'UNOCA, avec laquelle vous travaillez avec honneur, fidélité, loyauté et dévouement pour maintenir les questions de paix et de sécurité ainsi que celles liées à la formation de vos cadres, au cœur de nos priorités respectives.

Nous vous remercions de votre aimable attention et souhaitons pleins succès à vos travaux.